

APPEL A PROJETS // Paliss'Art 2026

Ville d'ANGERS

Quartier des Hauts de Saint-Aubin

Dans le cadre de la métamorphose du quartier des Hauts de Saint Aubin, actuellement en pleine mutation, la Ville d'Angers initie des projets d'installations artistiques éphémères afin d'occuper de manière positive les espaces en attente d'aménagement. A ce titre, elle propose chaque année un appel à projets à destination des artistes plasticiens pour la **réalisation d'une œuvre à proximité de zones de chantier**.

La démarche est pilotée par le pôle territorial Hauts-de-Saint-Aubin / Doutre Saint-Jacques Nazareth, en collaboration avec les directions de la culture et de l'aménagement de la Ville d'Angers.

Cet appel à projets répond à quatre objectifs principaux :

- Faire participer les habitants à un projet artistique en occupant positivement des espaces en transition ou récemment aménagés,
- Soutenir la création artistique et rendre l'art accessible au plus grand nombre,
- Améliorer le cadre de vie des habitants durant les phases de travaux,
- Valoriser et communiquer sur les projets innovants du quartier.

L'appel à projet est ouvert aux artistes plasticiens, graphistes, associations relevant du champ des arts visuels, qu'ils se présentent à titre individuel ou collectif.

Les candidats devront proposer une œuvre en lien avec l'environnement urbain en tenant compte de ses spécificités et de ses usages.

Les propositions devront intégrer la participation de jeunes habitants du quartier, en particulier le public âgé de 14 à 25 ans. Le projet s'appuiera sur les structures partenaires du quartier telles que la Maison de Quartier, le service de médiation socio-sportive, les associations sportives, les antennes quartier de l'ASEA (Association de Sauvegarde de l'Enfance en Anjou) et de la MLA (Mission Locale Angevine). Les contacts nécessaires seront transmis par le pôle territorial à l'artiste ou au collectif retenu.

A ce titre, les artistes devront faire preuve de qualités relationnelles et pédagogiques, notamment :

- Une capacité à accompagner les participants à la réalisation d'une œuvre collective
- Un sens affirmé du contact humain et une attitude accueillante,
- Une aptitude à favoriser l'expression des jeunes et à prendre en compte leurs propositions
- La capacité à concevoir et à réaliser une œuvre cohérente, porteuse de sens pour le quartier et en adéquation avec le site d'implantation, en collaboration avec les habitants.

Le mode d'expression plastique est laissé à l'appréciation des candidats. Les projets pourront mobiliser un ou plusieurs médiums et recourir à diverses techniques.

1- Modalités d'intervention :

Le travail du ou des artistes sélectionné(s) sera mené en collaboration avec des habitants du quartier des Hauts de Saint-Aubin, mobilisés et accompagnés par des acteurs du quartier dans le champ du lien social, du sport ou de l'éducation populaire. A ce titre, les artistes devront disposer de compétences pédagogiques leur permettant d'accompagnement des habitants souhaitant participer à la réalisation d'une œuvre d'art.

Les artistes seront chargés de présenter les consignes de travail et de sécurité aux participants, incluant la présentation du mode opératoire et les consignes à respecter. Les participants mineurs ou inscrits par des dispositifs spécifiques seront encadrés par un tiers référent, autre que les artistes.

Le nombre minimum et maximum de participants pour la réalisation du projet devra être précisé par l'artiste dans sa proposition.

Visibilité de la participation :

L'artiste retenu devra valoriser la contribution des participants dans la conception de l'œuvre. À ce titre, les contributions pourront être intégrées directement à l'œuvre ou mentionnées sur celle-ci, ou à proximité immédiate, notamment par l'inscription des noms des participants.

2- Un site, sur les Hauts de Saint Aubin

Le projet artistique sera réalisé sur une palissade située le long de l'opération immobilière « Résidence services Impulsion by BAM Society », située boulevard Jean Moulin.

Cette opération immobilière comprend la construction d'une résidence de 164 appartements, 1 laverie, 1 dojo et 1 salle de sport, 1 service de restauration et 1 jardin paysager.

En cohérence avec le projet architectural, ***l'œuvre devra intégrer une réflexion autour du sport, avec une attention particulière portée à la pratique sportive féminine.***

Les éléments techniques, le contexte et les modalités de mise en œuvre du projet sont détaillés dans la fiche technique (page 5).

3- Conditions financières

La Ville d'Angers prévoit une participation financière maximale de **3000 euros d'honoraires** pour la conception et la création de l'œuvre (sur présentation d'un devis)

Les frais de production de l'œuvre et les frais annexes (matériel, transport, hébergement éventuel...) seront pris en charge par la Ville d'Angers à hauteur de **2000 euros maximum** (sur présentation d'un budget prévisionnel détaillé et des pièces justificatives).

Les modalités juridiques, techniques et financières de l'appel à projets feront l'objet d'un **contrat signé entre le ou les artistes retenus et la Ville d'Angers.**

4- Calendrier prévisionnel

- Ouverture de l'appel à projets : **12 janvier 2026**
- Date limite d'envoi des candidatures : **16 février 2026**
- Jury de sélection : **Première semaine de mars 2026**
- Désignation des artistes retenus : **Le 9 mars 2026**
- Réalisation/Installation des œuvres : **A partir du 6 avril (au plus tard le 13 avril)**
- Inauguration : **A la fin du chantier (fin avril) ou début mai 2026**
- Tenue des œuvres : au minimum 6 mois (à compter de son installation).

5- Critères de sélection

Proposition artistique (70%)

- La qualité artistique et une démarche artistique singulière et affirmée,
- La cohérence du projet et la capacité de l'artiste à lui donner sens,
- La capacité de l'artiste à ancrer sa proposition dans une démarche *in situ* (prise en compte de l'environnement urbain, de l'interaction entre l'œuvre proposée, le site choisi, les habitants et usagers de la rue).

Faisabilité (30%)

- La faisabilité du projet (technique et financière),
- La participation des habitants dans le processus artistique.
- Une proposition en lien avec l'objectif de développement durable sera appréciée : réutilisation de matière, gestion des déchets, matériel biodégradable. En raison du modèle participatif de l'œuvre, les produits pouvant porter atteinte à la santé physique sont à éviter.

6- Modalités

Les candidatures sont à adresser par courriel au format PDF à Aurore LEMESLE aurore.lemesle@ville.angers.fr et à Idrissa M'BOUP idrissa.mboup@ville.angers.fr au plus tard le **16 février 2026**

Les candidatures devront intégrer les éléments suivants :

- Un dossier d'artiste(s) (comprenant un portfolio et/ou CV détaillé),
- Un n° de SIRET ou toute pièce administrative et fiscale permettant de prouver la capacité d'édition de factures.
- Une courte note d'intention (peut être accompagnée d'une esquisse non détaillée ou propositions artistiques),
- Une fiche technique détaillée du projet (matériaux et techniques envisagées, temps d'intervention, calendrier),
- Un budget prévisionnel détaillé.

Tout dossier incomplet ne sera pas étudié.

Contacts :

Idrissa M'BOUP, Responsable
Pôle territorial Hauts de St Aubin/Doutre-St Jacques-Nazareth
Direction Associations, Citoyenneté et Quartiers // Angers
Relais Mairie des Hauts de St Aubin, 13 avenue des Hauts de St Aubin
49100 ANGERS
Tél : 02.41.35.10.54 / Courriel : idrissa.mboup@ville.angers.fr

Aurore LEMESLE, Assistante
Pôle territorial Hauts de St Aubin/Doutre-St Jacques-Nazareth
Direction Associations, Citoyenneté et Quartiers // Angers
Relais Mairie des Hauts de St Aubin, 13 avenue des Hauts de St Aubin
49100 ANGERS
Tél : 02.41.35.10.55 / Courriel : aurore.lemesle@ville.angers.fr

Annexe : Fiche technique - un projet sur les palissades de chantier d'un projet de résidence

1. Contexte :

Le projet se situe au cœur de la ZAC des Capucins, partie centrale du projet d'aménagement du quartier Hauts-de-Saint-Aubin, aux côtés des ZAC Verneau et Plateau Mayenne.

Ce projet, porté par l'aménageur Alter pour le compte de la Ville d'Angers, constitue un laboratoire de la ville de demain et contribue au développement urbain et social d'Angers, avec la création de milliers de nouveaux logements, sociaux ou libres, de nouveaux espaces publics dédiés aux loisirs ou aux modes doux, et l'émergence d'équipements publics (écoles, maison de quartier, services ville de proximité, gymnase).

La palissade proposée dans le cadre du dispositif « Paliss'art » est installée sur le chantier de la future résidence hybride « Impulsion », de la société BAM SOCIETY, le long de l'avenue Jean Moulin.

L'ensemble immobilier comprendra à son terme :

- Une surface plancher d'un peu plus de 5000 m², répartis sur 2 bâtiments en R+6 et R+4
 - 164 appartements, 1 espace d'accueil et 1 laverie
 - 1 dojo + 1 salle de sport, promoteurs d'une vie active et partagé
 - 1 service de restauration
 - 1 jardin paysager central vecteur de biodiversité et de fraîcheur

Projet immobilier innovant, l'hébergement au sein de la résidence sera dédié aux publics en situation de mobilité, temporaire ou prolongée, incluant les étudiants inscrits dans un cursus universitaire, les professionnels en déplacement (salariés, cadres, internes en médecine), ainsi que les personnes engagées dans des parcours d'excellence à forte exigence, qu'ils soient sportifs ou artistiques.

Labellisée 1% pour le sport, cette résidence a pour vocation de favoriser l'accès au sport en mettant à disposition des espaces partagés au bénéfice d'associations locales engagées, ainsi que des équipements sportifs de proximité répondant aux besoins identifiés dans le quartier

Pensé pour une mixité d'usages (étudiants, jeunes actifs, professionnels, touristes), le projet anticipe les nouveaux modes de vie urbains en mêlant **hébergement, services mutualisés, sport dans une dynamique solidaire.**



À l'extérieur, le cœur d'îlot de la résidence proposera une terrasse et un jardin animé à l'esprit guinguette.

2. **Support à investir** - Photos et plan :

Les limites de l'espace d'intervention sont indiquées sur la photo aérienne ci-dessous, il s'agit du linéaire indiqué en rouge **soit environ 50 m linéaire**.

Support : Bois

Le projet peut investir tout ou partie de ce métrage linéaire. L'artiste utilisera un support à capacité de réversibilité simple, pouvant être facilement démonté ou effacé.



Vue aérienne du site du chantier et de la zone d'intervention pour la réalisation de l'œuvre (linéaire rouge)

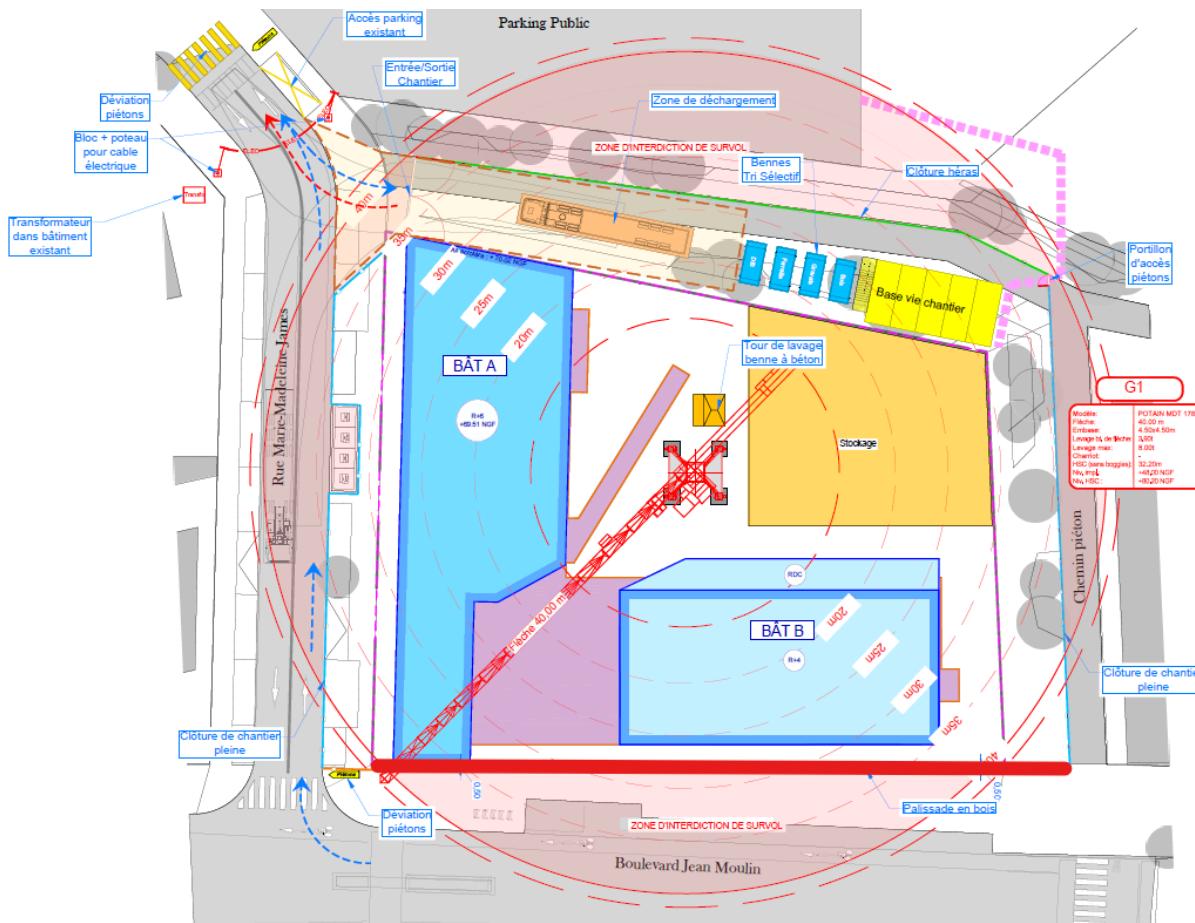
Photos de la palissade :



Précisions :

- Les panneaux bleus « Sirius » peuvent être retirés
- Une grande partie de la palissade est couverte d'affiches en partie décollées. Un nettoyage sera réalisé en amont du chantier pour en retirer le plus possible.

Plan d'Installation de chantier (Palissade en rouge)



À propos de BAM SOCIETY :

BAM Society structure et déploie un portefeuille d'activités à fort potentiel, dans des secteurs essentiels à la transformation des territoires : l'éducation, l'hospitalité, la maîtrise d'ouvrage, les solutions d'investissement. BAM Society est bien plus qu'une société d'investissement : c'est une fabrique de lieux de vie nouvelle génération, à impact positif et à fort potentiel économique. Nous concevons et animons des espaces où se rencontrent éducation, sport, hospitalité et bien-être. Notre mission est simple : créer des lieux qui transforment la vie des gens et génèrent de la valeur durable.

www.bam-society.fr

À propos de la FONDATION 1% POUR LE SPORT :

La Fondation 1% pour le Sport incarne une vision nouvelle de la philanthropie sportive. Son ambition : transformer le paysage du sport français en créant des ponts entre le monde économique et le terrain. Une initiative puissante où chaque euro investi devient un levier de changement social. Son approche réinvente le financement du sport en France. En créant une alliance inédite entre les forces vives de l'économie et le monde sportif, elle démultiplie l'impact de chaque action. Un modèle audacieux qui transforme la réussite entrepreneuriale en victoires collectives. En coconstruisant des projets directement avec les acteurs du terrain. Collectivités locales, associations sportives, experts : tous travaillent main dans la main pour identifier et soutenir les initiatives qui font vraiment la différence.

www.unpourcentpourlesport.com